

juillet n'eussent été le produit d'un complot dirigé par le duc d'Orléans lui-même.

Le lieutenant-général ouvrit, le 3 août, la session législative, par un discours où il parla avec moins de réserve qu'il n'avait fait jusqu'alors, du coup-d'Etat du 25 juillet, et de la part qu'il avait prise à la consécration du triomphe populaire. Il fit une allusion convenable à d'augustes infortunes, mais il ne trahit par aucune expression ses projets ultérieurs. Ce fut le lendemain de cette séance que le jeune duc de Chartres se réunit à sa famille. Ce prince avait rencontré, entre Joigny et Melun, la duchesse d'Angoulême, lorsqu'elle se dirigeait fugitive de Dijon sur Rambouillet, et l'avait fort touchée par l'effusion de ses sentiments chevaleresques (1). Retenu momentanément à Montrouge, où sa vie avait couru quelques dangers, il entra à Paris à la tête de son régiment, au milieu des acclamations populaires.

Cependant, le nouveau pouvoir recueillait les premiers fruits de son origine bâtarde et équivoque. Les partis, mis en présence, commençaient à s'agiter. On se plaignait de la lenteur du gouvernement à se constituer et à se dessiner. Ces doléances, qui passaient déjà jusqu'à la menace, inspirèrent à M. Bérard l'idée de formuler une charte destinée à consommer le changement de dynastie, mais en restreignant dans d'étroites limites les prérogatives du roi futur. Ce fut le 6 août qu'il présenta à la Chambre des députés ce projet de constitution modifié par MM. de Broglie et Guizot, et dont la conclusion était l'appel au trône du duc d'Orléans et de

(1) Cette courte entrevue, si honorable pour le jeune prince, a été indigne-  
ment dénaturée par l'auteur de *Deux ans de règne*, ouvrage publié en 1833,  
sous les auspices du gouvernement de juillet.